

Résolution Olivier Thorens 1

Le Conseil communal souhaite que la municipalité œuvre pour maintenir et développer des solutions de transports publics répondant aux besoins des personnes travaillant de nuit et très tôt le matin.

Résolution Olivier Thorens 2

Le Conseil communal souhaite que dans l'intervalle du développement d'un réseau suffisant, la municipalité œuvre rapidement pour trouver des solutions de transports publics auprès des personnes ayant perdu la prestation de Taxibus et qui restent sans alternatives.

M. Louis Dana (Soc.) : – Votre enthousiasme touche le groupe socialiste. Nous voterons cette résolution.

M. Valentin Christe (UDC) : – Je ne pouvais pas décevant constater que la soirée se finisse aussi facilement vu les grognements d'impatience que j'entends ici et là. Si je résume, on a une prestation qui n'est utilisée par plus grand monde, chiffres à l'appui. Elle coûte cher. La direction des tl va mettre en place des alternatives plus pertinentes et plus économes vis-à-vis des deniers publics. Les tl sont subventionnés par les pouvoirs publics sur à peu près deux tiers. Voilà que le Conseil communal de Lausanne, dans un débat très français, où il s'agit d'essayer de ressusciter à grands coups de subventions des prestations qui ne correspondent plus aux besoins de grand monde, décide de ressusciter certaines lignes comme ça.

Le Conseil communal se substitue à la sagesse du conseil d'administration des tl, qui n'a pas pris cette décision de gaieté de cœur. Au nom de ce qui me reste de groupe, nous allons nous y opposer. Il n'y a pas lieu d'essayer envers et contre tout de ressusciter quelque chose qui n'a pas lieu d'être. Quand j'entends qu'une course entre Lutry et Saint-Sulpice coûte 90 francs à la ville, je me dis que l'usager aurait meilleur temps de prendre un taxi ou un Uber.

Mme Josée Christine Lavanchy (UDC) : – Je vais peut-être contredire un tout petit peu mon chef de groupe bien-aimé. Pour avoir travaillé de nuit, il m'est arrivé de ne plus avoir de moyen de transport, en particulier quand il y avait de la neige. Je devais rentrer chez moi à pied à 1 h du matin pendant quarante minutes. Peut-être bien qu'il ne faut pas établir des lignes de bus, mais il serait sympa de pouvoir obtenir des véhicules qui fonctionnent. Il n'y avait pas non plus de taxi. Trouver une solution pour toutes les personnes qui travaillent, mais ne se lèvent pas forcément tôt le matin, mais qui travaillent très tard la nuit.

Mme Mathilde Maillard (PLR) : – On voudrait ne pas laisser M. Christe tout seul dans l'opposition. Je vous informe que le groupe PLR refusera la résolution 2, en revanche, nous soutiendrons la 1^{re}, qui semble aller dans la flexibilisation des horaires de transport public qui s'inscrit dans la lignée de ce que l'on veut, y compris du commerce.

La discussion est close.

Le Conseil, par 50 oui, 2 non, et 2 abstentions, accepte la résolution 1 de M. Olivier Thorens.

Le Conseil, par 37 oui, 9 non, et 7 abstentions, accepte la résolution 2 de M. Olivier Thorens.

(insérer délibéré)

La séance est levée à 22 h 50.